

COVID-19

# Protocole sanitaire

## ALSH-CLAC

Mise à jour le 16/02/21



# PROTOCOLE SANITAIRE

Merci de le lire attentivement et de le porter à la connaissance de votre enfant.

Dans le contexte de crise sanitaire, depuis le 25 mai 2020, l'équipe animation de la MJC Labruguière est en mesure d'accueillir les jeunes dans le cadre de l'ALSH (*Accueil de loisirs sans hébergement : mercredi, soirées du vendredi, vacances*) et du CLAC (*Centre de loisirs associé aux collèges*). Cette reprise s'est faite dans le respect des mesures sanitaires et en cohérence avec les réorganisations opérées par les collèges.

Malgré la complexité d'organisation que les mesures sanitaires soulèvent, l'équipe d'animation continue à se mobiliser pour être présente aux côtés des jeunes tout en respectant les protocoles sanitaires en vigueur. Il semble primordial que les jeunes puissent accéder à des espaces leur permettant de s'aérer, discuter, faire des activités, vivre ensemble et être acteur de leur temps de loisirs.

Ce protocole a déjà fait l'objet de plusieurs mises à jour suite aux directives gouvernementales. Il est encore susceptible d'évoluer en fonction des mesures à venir et des réalités de terrain qui ne permettraient pas son application en l'état.

## **Consignes sanitaires globales :**

Ces consignes seront appliquées par l'équipe d'animation, les jeunes et les parents :

- Se laver les mains régulièrement
- Eternuer ou tousser dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter à la poubelle
- Se saluer sans se serrer les mains, pas d'embrassades
- Port du masque obligatoire pour tous\*
- Respecter 1 m de distance entre chaque personne soit 2 grands pas\*\*.

## **>Sensibilisation :**

Les animateurs sensibiliseront et rappelleront régulièrement les mesures sanitaires.

## **>Accueil des parents :**

Les parents devront respecter les gestes barrières lorsqu'ils amènent et viennent récupérer leurs enfants. De plus, ils ne pénétreront pas dans les salles d'activités.

**>Effectif – encadrement :** Les taux d'encadrement classiques sont autorisés. Si cela est nécessaire, l'équipe d'animation se réserve le droit d'ajuster l'effectif en tenant compte de la distanciation et des gestes barrières. L'équipe d'animation tiendra à jour une feuille de présence.

## **>\*Port du masque :**

Port du masque pour les animateurs et les jeunes (masque « grand public » avec filtration supérieure à 90 % fournis par les familles). Le jeune devra venir impérativement avec son propre masque et un sac plastique « zip » pour le ranger à l'intérieur si nécessaire. Nous vous rappelons que le masque doit être changé toutes les 4 heures, ainsi merci de prévoir suffisamment de masques pour votre enfant sur le temps de la journée. Le port du masque est obligatoire à l'intérieur, comme à l'extérieur ainsi que lors des déplacements (sur les salles d'activités, en sortie...). Lorsque l'activité est incompatible avec le port du masque (repas, sport....), celui-ci pourra être retiré.

## **>\*\*Distanciation-brassage :**

En extérieur, la distanciation ne s'impose pas entre les mineurs d'un même groupe. Dans un espace clos, le principe de la distanciation physique d'au moins deux mètres sera appliqué

lorsqu'elle est matériellement possible et lorsque le port du masque n'est pas permanent (repas....). Nous pouvons recevoir des jeunes provenant des différents collèges au sein de notre accueil. Le brassage de jeunes provenant de collèges différents doit être limité. Toutefois pour des raisons de moyens, de dynamique et car l'accueil jeune fonctionne avec de petits effectifs de fréquentation, objectivement il ne sera pas toujours possible de fractionner le groupe en fonction de l'établissement scolaire fréquenté.

#### >Lavage des mains :

Le lavage se fera avec de l'eau+savon (ou du gel hydroalcoolique si pas d'accès à l'eau et au savon) : en arrivant à la mjc, avant et après chaque activité, avant et après avoir mangé, avant et après être passé au wc, et avant le retour à la maison. Le lavage des mains doit durer pendant 30 secondes.

>**Eau, mouchoir et nourriture** : il est demandé à chaque jeune d'avoir avec lui **une gourde d'eau personnelle, des mouchoirs à usage unique et quand cela est nécessaire un pique-nique (+ couverts) et/ou goûter**. Lorsqu'un repas commun est partagé à la MJC, nous demandons à chaque jeune de venir avec sa gourde, ses couverts et son assiette.

#### >Hygiène et locaux :

Les locaux de la mjc sont nettoyés quotidiennement avec des produits appropriés. Dès que cela est nécessaire, les animateurs ont à leur disposition du désinfectant virucide pour nettoyer. Quand cela est possible, les portes resteront ouvertes ou seront manipulées par l'animateur afin de limiter le contact avec les poignets par les jeunes. Les locaux seront aérés quelques minutes toutes les heures. Dans les locaux de la Mjc, un marquage au sol est installé de manière à inciter chacun de nous à respecter les distances.

#### >Matériel pédagogique :

La mise à disposition d'objets partagés lors d'échanges (jeux, ballons,...) est permise.

#### >Tenue des jeunes :

Dans la mesure du possible, pas de changement de tenue avant ou après les activités. Les jeunes doivent anticiper le fait d'être déjà avec une tenue adaptée à l'activité pratiquée.

#### >Matériel personnel :

Entre jeunes, interdiction de se prêter du matériel (téléphone, écouteurs...) ou d'échanger de la nourriture (goûter, bonbons, chewing-gum...)

>**Température** : Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'accueil ou pour le collège (dans la cadre des activités CLAC). En cas de fièvre (38°C ou plus) ou de symptômes évoquant le covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas prendre à l'accueil et ne pourra pas être accueilli.

>**En cas de suspicion ou d'un cas positif/covid19** (toux, éternuements, essoufflement, mal de gorge, fatigue, sensation de fièvre, troubles digestifs...) :

En cas de suspicion, le jeune sera isolé dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Les parents seront informés pour venir récupérer leur enfant. Poursuite stricte des gestes barrières.

Les mineurs atteints de la covid-19, testés positivement par RT-PCR ou déclarés comme tel par un médecin ou dont un membre du foyer est cas confirmé, ou encore identifiés comme contact à risque, ne peuvent prendre part à l'accueil.

#### >Lors des déplacements :

Ils se feront à pieds ou en minibus (uniquement dans le cadre de l'alsh). Le minibus fera l'objet d'un nettoyage après chaque utilisation (désinfection boucles de ceintures, poignées, volant...). Le

masque sera obligatoire pour l'encadrant et les jeunes lors des déplacements en minibus.

**>Animations :**

L'équipe adapte le contenu de ses animations afin de respecter les mesures sanitaires.

**>Activité physique :** La distance physique doit être de 2 mètres sauf lorsque, la nature de l'activité sportive ne le permet pas. Les activités sportives doivent être individuelles (pas de sports collectifs) et organisées en plein air.